

Attachement 1 : Termes de Reference

Services de consultation en vue de l'adaptation des plans types des Prototypes de Design aux Sites de Construction des Ecoles Professionnelles des Cayes, de Fort-Liberté et de St-Marc

1. CONTEXTE DE LA CONSULTATION

Au lendemain de la pose de première pierre de la Construction de l'École Professionnelle des Cayes par le Président de la République, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, à travers l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP), a confirmé sa volonté de démarrer dans un délai n'excédant pas trois (3) mois les travaux de construction de l'École Professionnelle des Cayes, ceux des centres de Fort-Liberté et de St-Marc devant suivre un mois après environ..

Afin de s'assurer d'un démarrage durable desdits projets, une adaptation des études relatives aux Prototypes de Design des Centres de Formation Professionnelle s'est avérée nécessaire pour écourter les délais dus au processus de Design. Les résultats de cette adaptation nous permettront naturellement de mettre l'emphase sur les différentes contraintes des sites d'implantation des projets de construction des EP des Cayes, de Fort-Liberté et de St-Marc et d'adapter les études des prototypes de design pour ces cas concrets dans le registre d'un Centre de Développement pour les Cayes, d'un Centre Moyen pour Fort-Liberté et d'un Centre de Proximité pour St-Marc. Ces résultats ont aussi attiré l'attention sur la nécessité d'adresser l'impact des contraintes réelles des sites des travaux sur les plans architecturaux structurels des Prototypes de Design.

Maintenant que l'on s'apprête à relancer les démarches visant le recrutement d'une firme pour l'adaptation des plans d'études en vue du démarrage incessant des travaux de construction des EP des Cayes, de Fort-Liberté et de St-Marc, il est impératif de considérer l'adaptation des Centres précités à la situation des sites dans chaque cas pour prendre en compte les préoccupations quant au délai et à la production des plans d'exécution reflétant la réalité des sites des projets.

Les présents Termes de Référence (TDR) concernent l'adaptation des plans des prototypes de Design à la situation des sites des EP des Cayes, de Fort-Liberté et de St-Marc aux fins de production des plans d'exécution desdits travaux en vue du recrutement de firmes pour l'exécution des travaux dans le meilleur des délais.

2. OBJECTIFS

L'objectif de cet appel d'offre est de recruter une Firme d'étude et de supervision chargée de :

Livrable 1. Adapter les plans d'études architecturales et structurelles du Prototype de Design aux exigences du site des travaux et du programme architectural retenu dans le cadre de la construction des 3 Ecoles Professionnelles (EP) en 3 Lots différents :

Lot 1 : EP des Cayes,

Lot 2 : EP de Fort-Liberté et

Lot 3 : EP de St-Marc, tout en tenant compte des normes parasismiques et paracycloniques préconisées par l'Etat haïtien pour les zones d'implantation des projets;

Livrable 2. Assurer le contrôle parfait (la supervision) de l'exécution des travaux d'étude adaptés par la firme en vue de la disponibilité des livrables selon les normes, dans le délai imparti, sans pression aucune sur l'enveloppe disposée à cet effet;

La firme devra travailler en étroite collaboration avec la Direction Générale de l'Institut National de Formation Professionnelle et la Coordination Infrastructures de l'Unité de Coordination du Programme de Formation Professionnelle (UCP/FP) en Haïti.

3. METHODOLOGIE

La firme de consultation privilégiera des échanges avec la Direction Générale de l'Institut National de Formation Professionnelle (DG/INFP). Elle travaillera en étroite collaboration avec le Coordination Infrastructure de l'Unité de Coordination du Programme (UCP/FP) et prendra pour acquis les résultats de la consultation sur le prototype de design des centres de Formation professionnelle en Haïti.

L'Unité se chargera de mettre à disposition de la firme d'études toute la documentation nécessaire en différents formats, y compris les études géotechniques (Les études topographiques relèvent cependant de la responsabilité de la firme d'études), pour faciliter l'adaptation des plans d'études à la situation des sites des EP des Cayes, de Fort-Liberté et de St-Marc, afin de s'assurer de la conformité des documents disponibles pour le lancement du marché de recrutement d'Entrepreneurs pour le démarrage des travaux dans les trois (3) prochains mois.

La firme devra procéder à l'adaptation complète des travaux d'études des prototypes de design disponibles dans le cadre de ladite consultation tout en tenant compte des normes parasismiques en vigueur dans les régions d'implantation des projets, en vue du lancement des marchés d'exécution dans les trente jours qui suivent la signature du contrat d'études. Cela dit, les travaux d'adaptation doivent être prêts et soumis à la maîtrise d'ouvrage dans les trente (30) jours calendaires suivant la signature du Contrat en vue de la préparation et du lancement des marchés d'exécution.

4. MISSION ET TACHES DE LA FIRME DE CONSULTATION-

La firme de consultation veillera à rendre disponible pour chaque cas un dossier cohérent, conforme à la réalité des sites des EP des Cayes, de Fort-Liberté et de St-Marc, aisément exploitable. Elle fournira la documentation appropriée pour le lancement des marchés de recrutement d'entrepreneurs en vue du lancement des travaux dans l'intervalle de trois mois à partir de la date d'engagement de la firme d'études.

Sa principale mission consistera à adapter les dossiers de prototypes de design pour un centre de développement à la réalité du site de l'EP des Cayes, un centre moyen à la réalité du site de l'EP de Fort-Liberté et un centre de proximité à la réalité du site de l'EP de St-Marc, tout en conservant la pleine cohérence des plans architecturaux et structurels. Ses tâches peuvent ainsi se décliner :

- Adapter les plans architecturaux et structurels du prototype de design au site choisi;
- Revisiter les cadres de devis et du bordereau des Prix ;

- Vérifier et ajuster, si nécessaire, les calculs des quantités ;
- Calculer ainsi un nouveau devis confidentiel assorti des nouveaux cadres de devis et de bordereau des prix pour chaque cas;
- Soumettre à la maîtrise d'ouvrage un rapport contenant des propositions appropriées l'adaptation proposée pour la construction des EP des Cayes, de Fort-Liberté et de St-Marc.

5. EXTRANT.-

A- En ce qui concerne les Etudes:

L'extrant attendu de cette consultation est la présentation des travaux d'adaptation à la maîtrise d'ouvrage et la soumission d'un rapport définitif prenant en compte toutes les remarques et recommandations signifiées lors de la présentation des projets adaptés et aussi l'adaptation des cadre de devis et du bordereau des prix, le calcul des devis confidentiels appropriés, la conformité des dossiers d'exécution dans leur ensemble, prêts pour le lancement des marchés de recrutement d'Entrepreneurs pour l'exécution des travaux dans un avenir très proche. Il est à noter que la remise de ce rapport définitif sera faite au cours d'une séance de travail entre le consultant et la maîtrise d'ouvrage.

Pour couronner ces travaux d'adaptation, la firme présentera, pour chaque site, dans un mois calendaire, la documentation suivante en vue du lancement des appels d'offre pour l'exécution des travaux :

- Les plans architecturaux adaptés ;
- Les plans de structure adaptés ;
- Les plans d'électricité adaptés ;
- Les plans de plomberie adaptés ;
- Un devis estimatifs confidentiel des travaux adaptés ;
- Un nouveau cadre de sous détails des prix ;
- Un nouveau cadre de bordereau des prix ;
- Les nouvelles spécifications techniques du projet ;
- Un descriptif du projet adapté.

Les plans devront être présentés avec un niveau de détails suffisant prêts pour exécution. Certaines précisions y seront apportées à chaque fois que la nécessité se fera sentir

B- En ce qui concerne la supervision :

L'extrant attendu de cette consultation est la soumission de rapports réguliers au Gestionnaire du Projet et au Maître d'Ouvrage. Outre la tenue de journal quotidien de chantier et de rapports hebdomadaires accessibles, le Consultant préparera en quatre copies un rapport mensuel des travaux dont il soumettra une copie au Gestionnaire du Projet (le PNUD) et une copie au Maître

d'Ouvrage (l'INFP), la troisième copie sera conservée au niveau de ses archives et la quatrième copie conservée au niveau du bureau de chantier. Le rapport devra inclure :

- 1) Une analyse quantitative et qualitative des travaux réalisés pour la période avec une estimation en pourcentage des travaux relatifs à la période et du cumul réalisé à date.
- 2) Une planification des travaux prévus pour la période à venir, incluant notamment les mesures envisagées pour solutionner les problèmes relevés au cours de la période, les problèmes anticipés, ou les solutions potentielles aux problèmes non encore solutionnés relevés dans les périodes précédentes
- 3) Un relevé de toutes les informations documentées partagées au niveau du chantier et des correspondances concernant le projet échangées entre les partenaires (Remarques et recommandations importantes au niveau du journal de chantier, ordres de services, procès-verbaux de réunions, requêtes, ... etc.)
- 4) Des images à l'appui des avancements estimés
- 5) Les décomptes de la firme d'exécution et ceux du Consultant pour la période

Le Consultant devra également soumettre au PNUD et à l'INFP, après la réception définitive des ouvrages du projet, un rapport final qui inclura:

- Un résumé du déroulement général des travaux
- La synthèse des contrôles de qualité effectués pendant l'exécution des travaux accompagnés des annotations sur l'appréciation personnelle du Consultant
- Une analyse de conformité
- Les plans As Built à fournir accompagnés de tous les documents techniques de support aux appareils installés sur le chantier et d'un Manuel des opérations d'entretien courant et périodique à conduire sur le chantier
- Le Bilan financier (Retombées économiques et financières) du projet

6. DUREE DES PRESTATIONS ET NIVEAU D'EFFORT

La mission s'étendra sur un (1) mois à compter de la date de la signature du contrat. Cependant, la maîtrise d'ouvrage pourra solliciter l'expertise du consultant à n'importe quel moment de l'exécution des travaux pour apporter certaines précisions ou un éclaircissement quelconque sur l'ensemble des dossiers d'exécution soumis au niveau du rapport final.

Le niveau d'effort pour la réalisation des différents travaux de ce marché est estimé à trente (30) hommes-jours.

7. BUDGET INDICATIF ET MODALITES DE PAIEMENT

Le budget indicatif est de l'ordre de:

La consultant recevra la totalité du montant prévu pour ces travaux à l'approbation du rapport définitif tel que défini à l'article 5 des termes de référence.

8. FLEXIBILITE AU NIVEAU DE L'ADJUDICATION

Le PNUD se réserve le droit de limiter la consultation aux seuls travaux d'études, aux travaux d'étude et de supervision ou aux seuls travaux de supervision, en fonction des intérêts du projet.

La firme adjudicataire, pour l'un ou l'autre cas, se verra offrir un contrat correspondant à la prestation pour laquelle son offre a été agréée: Etudes, Etudes et Supervision ou Supervision uniquement. Dans le cas d'une adjudication pour Etudes et Supervision, la possibilité de la signature de deux contrats séparés n'est pas exclue.